



Pascal JACQUEMIN
MAIRE
Conseiller Général

VILLERS, TERRE DE CARACTÈRE

Mesdames, Messieurs,

■ Cette rentrée 2003 nous donne l'occasion de découvrir dans ce nouveau numéro de Villers Nouvelles les défis retenus par nos concitoyens villarois, et les nouveaux moyens mis au service des ambitions de votre Ville.

■ La sécurité de nos concitoyens reste notre première priorité. La Police Municipale est renforcée par la titularisation d'une nouvelle recrue au grade d'agent de police. Un nouvel agent de médiation et de sécurité a été embauché. Le service de police de la Ville est doté d'un nouveau véhicule propre fonctionnant au gaz.

■ Villers accueille en octobre une grande exposition de la prestigieuse verrerie DAUM en collaboration avec différents artistes de renom international, vous y êtes conviés.

■ Villers conforte sa vocation de pôle de recherche avec l'extension du LORIA sur le campus des sciences et l'implantation de la Société Pharmagest sur le plateau.

■ Villers brille grâce à nos karatékas qui enchaînent les réussites ; grâce aussi à un jeune Villarois qui vient de décrocher au Grand Bornand le titre de champion de France des moins de 12 ans aux jeux d'échecs ; Grâce enfin à un Villarois pugnace, champion du monde des professions de santé en athlétisme sur 100 M, 400 M et en saut en hauteur.

■ Villers, riche des ambitions de ses habitants s'impose de plus en plus comme une terre de défis que nous relevons, une terre de caractère que nous avons.

Un caractère autour duquel nous nous retrouverons du 5 au 8 septembre à la Fête des Vendanges. Venez nombreux que nous puissions faire connaissance mieux encore.

Pascal JACQUEMIN
Maire de Villers-lès-Nancy.

EDITORIAL

SOMMAIRE

Culturel - Nouvelle saison culturelle page 2

Culturel - Exposition DAUM - 25 ans de l'APM page 3

Culturel - Journée du patrimoine page 4

Environnement - Economie d'énergie - Plantes et fleurs page 5

Culturel - Fête des Vendanges page 6 - 7

Démocratie locale - Sécurité - Une équipe de police... page 8

Sport - Résultats impressionnants pour le COS... page 9

Infos - Les conseils de quartiers - LORIA - Pharmagest... page 10

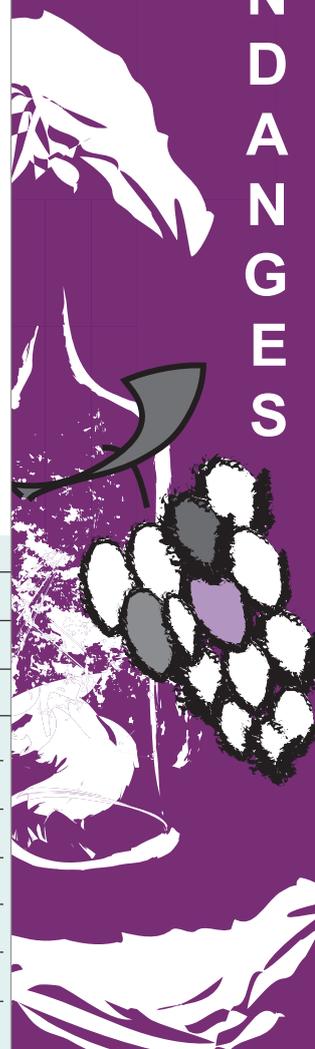
Expression des groupes politiques - page 11

Infos - Votre agenda page 12

FÊTE

DES

VENDANGES



CULTUREL - NOUVELLE SAISON CULTURELLE

UN PROGRAMME CONCOCTE POUR TOUS LES GOUTS !

Afin de répondre à son engagement d'offrir une véritable programmation culturelle dans les répertoires les plus divers, la ville de Villers-lès-Nancy propose pour l'année 2003-2004 la saison culturelle suivante :

LES JEUDIS CULTURELS

Jeudi 16 octobre 2003 : 20 h 30 aux Ecraignes

Ouverture officielle de la saison 2003-2004 avec Carton Rouge, une pièce librement inspirée du roman de Lewis Carroll « Alice au Pays des Merveilles ». Mise en scène par Gérard Carnoy, la pièce interprétée par de jeunes handicapés de la Compagnie « les 1000 sabords », troupe du Centre d'Aide par le Travail « Cécilia » de La-Ferté-sous-Jouarre.



«Quatuor Stanislas»

Jeudi 6 novembre 2003 : 20 h 30 aux Ecraignes

« Les Peaux de vaches » - Duo musical satirique et déjanté. Des chansons qui grincent, des ritournelles décapantes. Un couple de chansonniers à l'humour vache qui sait tout faire.



Open des Arts

Jeudi 26 février 2004 : 20 h 30 aux Ecraignes

« Julie » - Pièce de Korchef Aïssa avec Caroline Mayard dans une mise en scène de Jean-Claude Sachot - A travers un monologue poignant, qui est la synthèse de multiples rencontres agrémentées d'un indéfectible amour des femmes, « Julie » nous ouvre les portes de son cœur, de son âme.

Jeudi 25 mars 2004 : 20 h 30 aux Ecraignes

« Ouvert la nuit » - One man show de et avec Philippe VAL. Chansonnier, journaliste, chroniqueur, rédacteur en chef, Philippe Val est toujours là ou presque ...partout où il peut « l'ouvrir » « pour lutter contre la bêtise ».

Jeudi 29 avril 2004 : 20 h 30 aux Ecraignes

« Entre deux caisses - Chansons pur jus » - Chansons françaises par 4 chanteurs du sud de la France.

Jeudi 10 juin 2004 : 20 h 30 - aux Ecraignes

« Concert de musique russe » par l'Orchestre Philharmonique de Volgograd sous la direction de Edouard Serov. Pour sa première tournée en France, l'orchestre Philharmonique de Volgograd a choisi, de faire étape à Villers-lès-Nancy et présente un programme de divers compositeurs russes (Glinka, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, Borodine).

LES DIMANCHES

Dimanche 25 janvier 2004 : 15 h 00 aux Ecraignes

« De l'escarpolette à l'heure exquise » - Trio de Gaîté Lyrique. Extraits d'airs d'opérettes de Jacques Offenbach à André Messager, du Messin Gabriel Pierné au Viennois Franz Lehar. Humour et tendresse vous entraînent dans la « gaîté parisienne ».

Dimanche 23 mai : 20 h 30 - Eglise Saint Fiacre

« Quatuor Stanislas » - Un concert de musique classique par un ensemble renommé de Lorraine.

LES EXPOSITIONS :

Du 10 au 18 octobre 2003 - Château du GEC

Exposition Généalogique organisée par le Cercle Généalogique de Nancy

Du 23 octobre au 30 Novembre 2003 - Château du GEC

Exposition DAUM - exposition de 60 pièces uniques réalisées par des artistes de renom. Cette exposition est réalisée par DAUM en partenariat avec le Pôle Verrier de Vannes-le-Châtel et la ville de Villers-lès-Nancy.

Du 2 au 7 décembre 2003 - Château du GEC

Exposition photos

Du 10 au 22 février 2004 - aux Ecraignes

Open des Arts - Exposition artistique organisée par l'Association des Artistes Villarois.

Du 27 avril au 23 mai 2004 - Château du GEC

Exposition anniversaire « 50 ans de Bob Morane » - Rétrospective de romans et bandes dessinées sur le thème de Bob Morane, personnage mythique de la bande dessinée né il y



a 50 ans sous la plume de Henri VERNES, auteur à succès.

Bob Morane

Vous retrouverez ces manifestations dans le dépliant «Sortir A» qui paraît chaque trimestre et sur le site internet de la ville : www.villers-les-nancy.fr. - Renseignements au service Vie Culturelle : 03.83.92.32.40

EXPOSITION DAUM

Du 23 octobre au 30 novembre au château du GEC, la ville de Villers-lès-Nancy en partenariat avec le Pôle verrier de Vannes-le-Châtel, accueillera une prestigieuse exposition DAUM. Le fondateur Antonin DAUM a contribué à la renommée internationale des artistes de l'Ecole de Nancy.

Ce sont des milliers de visiteurs qui sont ainsi attendus pour admirer les quelques 60 pièces qui y seront présentées et qui retraceront les grands moments de création dans cet art du verre.

A travers une présentation scénographique originale et adaptée à l'architecture du château du GEC, ce sera l'occasion d'admirer des oeuvres d'artistes dont certains grands noms du monde des arts décoratifs (Adzac, Armand, Badord, César, Cocteau, Dali, Dan Dailey, Del Pezzo, Demarchi, Derosny, Dimitrienko,



Dailey

Druillet, Gleb, Goutin, Kerg, Lalanne, Legendre, Lhoste, Maglione, Neiman, Paloma Picasso, Santini, Sosno, Topor, Toul Hoat, ...) et qui ont signé quelques unes des réalisations sorties des ateliers des célèbres cristalleries Daum.

Cette exposition devrait permettre aux

visiteurs de s'évader à travers l'une des plus grandes pages du patrimoine artistique et industriel de la Lorraine.

L'exposition sera ouverte au public tous les jours de 10h à 17h. Vernissage le jeudi 23 octobre au château du GEC

Renseignements : 03.83.92.32.40

Pascal BRENNEUR
Adjoint au Maire
Délégué à la vie culturelle.

1978 - 2003 L'A.P.M. fête son 25ème anniversaire

C'est en 1978 qu'a été créée, avec le soutien de la ville de Villers-lès-Nancy, l'APM, l'Association pour la Promotion de la Musique. Elle accueille en 2003, plus de 250 élèves encadrés par une vingtaine de professeurs.

Le domaine enseigné va de l'éveil musical pour les plus jeunes en passant par le chant jusqu'à la pratique instrumentale, avec plus de quinze instruments différents. Cet enseignement est dispensé à la fois dans des cours individuels et collectifs, sans oublier le groupe de chorale.

Pour encourager les meilleurs talents, l'association prend à sa charge les inscriptions à différents concours.

Bien entendu, l'A.P.M. est présente lors des différentes animations musicales dans notre commune, ainsi le concert des professeurs donné le 30 mars dernier au centre Jean Savine restera dans les mémoires parmi les meilleurs.



Pour l'avenir, l'A.P.M. souhaite s'impliquer davantage dans la programmation culturelle.

Pour accompagner ce 25ème anniversaire, l'APM a monté un grand spectacle sur le thème de la musique de film. Les Villarois et tous les amateurs de musique étaient venus nombreux pour un grand concert le dimanche 15 juin dernier aux Ecaignes. En venant souffler les 25 bougies de l'A.P.M., chacun a pu saluer et encourager son engagement en faveur de la

pratique de la musique dans notre ville.

A.P.M. - Association pour la Promotion de la Musique
Président : M. Christian COEURE

Régisseuse-animatrice : Mme Stéphanie BRUANT

Permanences : 2, rue des Cisterciens à Villers-lès-Nancy
Tel : 03.83.27.68.04

Accueil : les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h - 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h - 14h à 18h
le samedi de 10h à 12h

20 SEPTEMBRE 2003 - JOURNÉE DU PATRIMOINE :

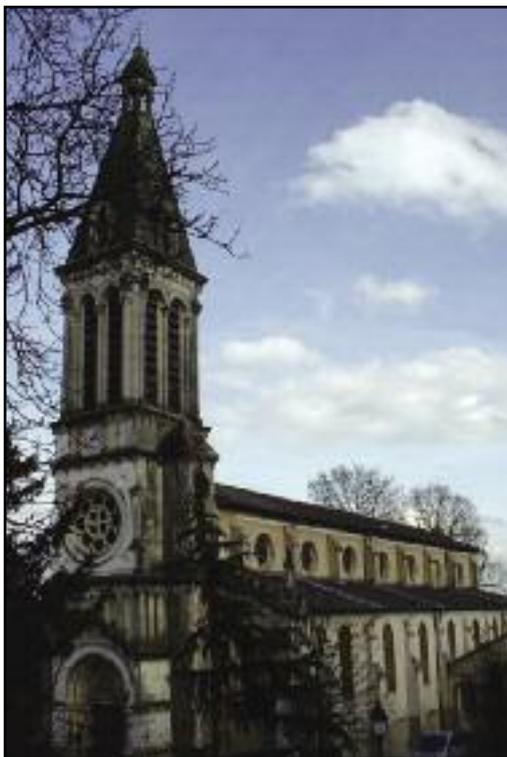
“Les sentiers du patrimoine : Villers redécouvre son patrimoine à travers ses rues.”

Pour la troisième année consécutive, la ville de Villers-lès-Nancy, en partenariat avec l'Association

des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy, propose à l'occasion de la 20ème Journée européenne du Patrimoine de redécouvrir les richesses de notre commune à travers un rallye-promenade. Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, le samedi matin au départ du parc archéologique de l'ancienne abbaye de Clairlieu à 9h30, cette chasse au trésor vous emmènera dans un itinéraire de randonnée pédestre ou cycliste à travers les sentiers et les rues de la cité avec la perspective de décrypter les énigmes qui jalonnent tout ce circuit. Des lots récompenseront les plus perspicaces de ces “aventuriers” dans les diverses catégories.

Ce circuit de découverte s'achèvera à 12h dans le parc du château du GEC où la population est conviée à un pique-nique populaire dans le verger. Les participants pourront prendre leur repas tiré du sac dans l'espace prévu en plein-air.

Venez nombreux à ce rendez-vous convivial !



A partir de 15h30, l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy procédera au lancement officiel de sa dernière publication **“Villers au fil des rues”**. Les personnes intéressées pourront acquérir cet ouvrage à partir du 1er septembre 2003 au prix de 25€. Il est possible de participer à la souscription de ce livre en retournant le bulletin ci-dessous.

Pour accompagner cette journée du Patrimoine, une exposition sera organisée dans la galerie du Centre des Eclairies sur les 25 ans du blason de notre commune. Puisque cette 20ème édition des journées du patrimoine est placée sous le thème de la spiritualité, l'Atelier d'enluminure St André Roublev proposera un

aperçu de l'art de l'iconographie et de l'enluminure traditionnelle.

20 septembre 2003 - les sentiers du Patrimoine

(à retourner avant le 19 septembre 2003 au Service culturel de la mairie de Villers-lès-Nancy

4, boulevard des Aiguillettes) - Inscription gratuite -

NOM..... Prénom

Adresse.....

Désire participer au rallye-promenade à travers les rue de Villers (départ 9h30 site archéologique)
Je serai accompagné de personnes

Dans la catégorie (1) : Circuit pédestre Circuit cycliste en VTT

Désire participer au pique-nique populaire à partir de 12h dans le parc du GEC (repas tiré du sac)
je serai accompagné de personnes.

Désire participer à la souscription de l'ouvrage de l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy :
“Villers au fil des rues” au prix unitaire de 25€
Je règle ci-joint par chèque d'un montant de € à l'ordre de l'Association des Amis de Villers-lès-Nancy (1)

Je réserve cet ouvrage que je réglerai à réception.(1)



(1) Rayer la mention inutile

DES ECONOMIES D'ENERGIE ... DES ECONOMIES DE BUDGET ...

Maîtriser l'énergie et favoriser les énergies renouvelables sont des enjeux d'avenir pour chaque citoyen tant au niveau environnemental qu'au niveau économique.

Qu'est-ce que l'effet de serre ?

C'est un phénomène naturel pour lequel l'atmosphère absorbe une partie du rayonnement de chaleur émis par la terre sous l'effet des rayons du soleil. Il est indispensable à la vie sur terre car il permet de bénéficier d'une température clémente d'environ 15°C. Elle serait autrement de -18°C.

En somme, le but est de payer moins et de vivre mieux !

Comment agir sur nos consommations d'énergie ?

- En remplaçant sa vieille chaudière = 30% d'économie d'énergie.
- En isolant son habitation = 50% d'économie d'énergie.
- En baissant la température dans son habitation d'1°C = 7% en moins sur sa facture
- En installant un chauffe-eau solaire = 60% des besoins d'eau chaude couvert
- En utilisant des ampoules basse consommation = 4 fois moins d'énergie consommée
- En respectant les limitations de vitesse = 20l de carburant d'économisés

Quels sont les bons gestes ?

Cuire les aliments au gaz naturel, vérifier les robinets et les chasses d'eau pour éviter les fuites, se renseigner sur les mesures fiscales pour les travaux de maîtrise de l'énergie et d'amélioration de l'habitat.

Quelles sont les énergies renouvelables ?

Le bois, le solaire, l'éolien, les énergies alternatives pour les véhicules, les capteurs solaires, ...

Qui est concerné ?

Les particuliers, les PME, les petites collectivités, les associations, ...

Dans l'agglomération, des spécialistes peuvent vous donner gratuitement des conseils pratiques. En étant bien conseillé et en opérant les bons choix, un ménage peut économiser de 10 à 30% de son budget annuel d'énergie.

Contact : Espace Info-Energie (EIE)

Jérôme KLEIN - 6, rue Cyflly Nancy

Tel/fax : 03.83.37.25.87

Courriel : eie.grandnancy@wanadoo.fr

Numéro azur : (prix d'un appel local) 0 810 422 422
chaque jour de 13h30 à 19h00

A Villers-lès-Nancy, l'EIE tiendra prochainement une réunion d'information à la Maison des Services Publics, avenue Paul Muller.

PLANTES ET FLEURS AGRÉMENTENT TOUTE LA VILLE : À DÉCOUVRIR POUR CET ÉTÉ 2003 !

Des massifs de fleurs sur le thème de la couleur fuschia, célébration du bicentenaire de la confrérie de Saint Fiacre, plus de bacs à fleurs dans les quartiers : tel est le programme plus ambitieux que les années précédentes, retenu par la municipalité !

Malgré quelques jours de retard dus à une lourde charge de travail pour les agents chargés des espaces verts, les diverses plantations ont pu débuter dès que la période redoutée des "Saints de Glace" a été passée pour s'achever dans les premiers jours de juillet.

Les thèmes 2003 : la couleur fuschia déclinée du rouge au blanc grâce à de nombreuses variétés de fleurs et le potager (bette, choux, haricot et autres



cucurbitacées croisent le bambou tuteur.)

Le logo de la ville a été reproduit en mosaïciculture sur le massif à l'angle "Aiguillette / P. Muller" à côté de l'effigie de Saint-Fiacre, patron des jardiniers.

Enfin, il faut noter que la forme du massif à l'angle Lyautey / Cattenoz a été modifiée pour devenir rectangulaire.

Fête des Vendanges.....

Vendredi 5 septembre :

21h 00 : Pièce de théâtre "Le dîner de cons" jouée par les comédiens du théâtre de la Roële au Centre des Ecraignes.

Tout le monde connaît le film rendu célèbre par Jacques Villeret et Thierry Lhermitte tiré de la pièce de théâtre écrite par Francis Veber. Le principe est simple : chacun amène une de ses connaissances les plus idiotes. Celui qui a dégotté la plus spectaculaire est déclaré vainqueur...



"Le dîner de cons" - Théâtre de la Roële



"Les Forbans"

Samedi 6 septembre :

A partir de 14h 30 :

Animation musicale par l'APM (Association pour la Promotion de la Musique)

Groupe musical du Pérou

Groupe folklorique russe

Groupe folklorique vosgien de Raon l'Etape : musique et danses traditionnelles.

Orgue de Barbarie : vieilles chansons françaises.

FABIENNE STEIN : chanteuse villaroise de variété française et comédie musicale.

Inauguration officielle par Monsieur le Maire de Villers-lès-Nancy à 17h 00 au Parc du GEC.

Possibilité de se restaurer sur place (réservation)

A partir de 21h 00 : Récital des Syl's Girls : groupe constitué de quatre filles dans le vent, qui propose un concert sur de nombreux arrangements des plus grands succès disco, funk, slow, rock-blues.

A partir de 21h 30 : son et lumière et spectacle pyrotechnique.

A 22h 00 : Bal populaire à la salle des fêtes des Ecraignes, avec l'orchestre de Serge Yvans. Bien connu dans la région et à Villers, cet orchestre vous proposera divers types de musiques qui vous permettront de danser sur les airs d'hier et d'aujourd'hui. Une animation sympathique pour clore cette deuxième journée de la Fête des Vendanges !

Renseignements : 03.83.92.32.40

Service culturel de la ville

Toutes les animations proposées sont gratuites

Les 5, 6, 7, et 8 septembre 2003

Dimanche 7 septembre :

A 10h30 : Messe de Saint-Fiacre en plein air dans parc du GEC animée par le débouché de Nancy et ses trompes de chasse.

A 11h 30 : Apéritif populaire (offert par la municipalité)
Possibilité de se restaurer sur place (réservation)

A partir de 14h 30 :
Groupe instrumental de l'AMCF (Association Musique Culture Folklore)
Orgue de Barbarie
Groupe musical du Pérou
Groupe folklorique portugais : musiques et danses traditionnelles.
Fabienne STEIN : chanteuse de variété française et comédie musicale

A 17h 30 : Les Forbans "débarquent"
Groupe fondé en 1978, il a su toucher un grand nombre d'entre nous. Avec plus de quatre millions de disques vendus à ce jour et en effectuant une multitude de concerts à travers la France et les pays francophones, ils sont parvenus à sensibiliser un public nombreux en remettant les Sixties au goût du jour ! Ce sont avant tout des musiciens à la fois auteurs et compositeurs. Ils sont amoureux de la scène où ils évoluent au travers d'un show entièrement en "live".

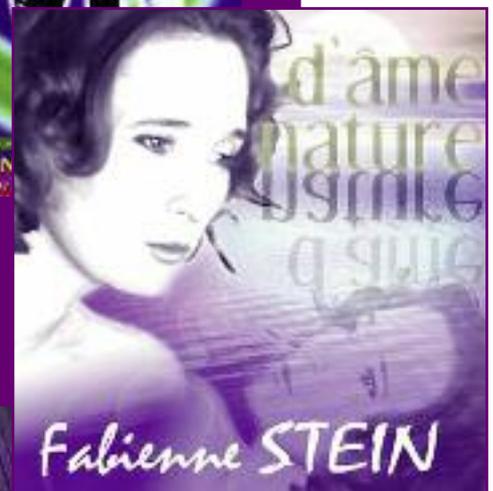
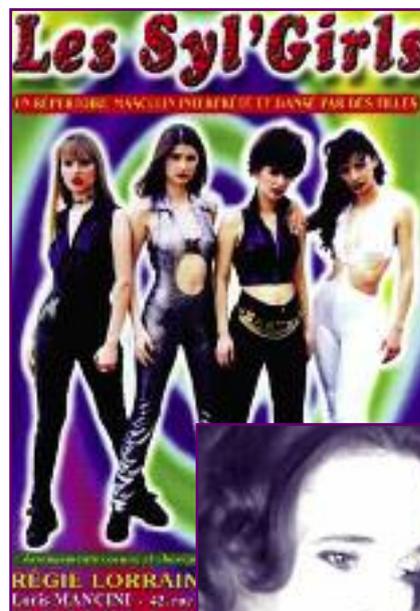
GENIAL !!!

Et durant ces deux journées, de nombreuses animations...

Exposition de voitures anciennes, Cyclotop, manèges, poneys, château gonflable pour les enfants, de nombreux stands (dégustation de produit régionaux, présentation d'associations villaroises...).

Lundi 8 septembre :

Repas des anciens offert par la municipalité aux Villarois. (sur inscription)



"Les Forbans"

UNE EQUIPE DE POLICE MUNICIPALE QUI S'ETOFFE

Vous avez sans doute déjà rencontré les agents de police municipale qui sillonnent les différents quartiers de Villers pour accomplir leurs missions de surveillance, de contrôle de la sécurité et de respect de l'ordre public.

Le service de police municipale se renforce avec l'arrivée de Yannick VINCENT, agent de médiation et de sécurité. Il remplace à ce poste Mélanie MADIER qui, pour sa part a réussi le concours de gardien de police et a été nommée dans cette fonction. Ils travaillent en équipe avec Franck GRILLET,

chef de police municipale et Alexis DA PONTE, agent de médiation et de sécurité.

Pour effectuer leurs nombreux trajets sur le territoire de la commune, les agents de la police municipale ont à leur disposition un véhicule "Berlingo Multispace " qui fonctionne au gaz naturel de ville. Il fait partie des nouveaux véhicules non polluants inscrits dans le programme de rénovation du parc automobile de la ville (au-delà de 20 %).



Franck GRILLET



Mélanie MADIER



Alexis DA PONTE



Yannick VINCENT

Nous tenons à rappeler la mémoire de M. Georges ROUSSEL qui fut gardien principal de police municipale à Villers de 1974 à 1991. M ROUSSEL, Villarois de longue date, était connu de nombreux concitoyens. Il faut souligner le fidèle dévouement dont il a fait preuve au cours des années passées au service de la ville.

REGLEMENTATION EN MATIERE DE BRUITS :

Sont interdits tous bruit gênants pour le voisinage par leur intensité et leur durée.

Des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées par l'autorité municipale à l'occasion de manifestations commerciales ou fêtes.

Chacun, simple particulier ou gérant d'établissement dont l'activité peut troubler le voisinage doit veiller à éviter toute gêne. Les entrepreneurs en particulier doivent prendre toutes mesures pour diminuer au maximum l'intensité d'émission lorsque leurs engins de chantier bruyants fonctionnent à proximité

d'établissements de soins, de haltes-garderies ou d'établissements recevant des personnes âgées. De même les détenteurs d'animaux doivent vérifier qu'ils respectent la réglementation.

Les travaux bruyants effectués avec tondeuse à gazon, motoculteurs et autres engins agricoles et professionnels ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 à 20 heures

Les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures

Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures

Arrêté municipal du 04.02.1993

Arrêté municipal du 26.12.1996

Fascicule "bruits" du Ministère de l'environnement - novembre 2000

RENTREE 2003 - 2004 : PARTICIPATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission d'aider les Villarois à surmonter des difficultés financières ponctuelles et d'accompagner les familles aux ressources modestes.

Dans le cadre de la rentrée scolaire, le CCAS vous rappelle qu'il participe aux :

- frais de repas en restauration scolaire pour les enfants villarois des écoles maternelles et primaires de Villers ou de l'extérieur
- frais de scolarité pour les enfants villarois fréquentant le second cycle
- frais de formation aux stages B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Ces participations sont soumises à des conditions de ressources. Les dossiers sont à constituer dès septembre en mairie au service SOLIDARITE (3, rue Maurice André).

Il convient de se munir des justificatifs suivants :

- Avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu 2002
- Ressources du 1er trimestre 2003 (BAFA et frais de scolarité)
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Livret de famille
- Eventuellement, jugement de divorce et pension alimentaire
- Eventuellement attestation sur l'honneur de vie non maritale
- Facture acquittée du stage pour le BAFA

DES RÉSULTATS IMPRESSIONNANTS POUR LE COS VILLERS KARATÉ...

Sur la saison 2002 / 2003, le club compte 180 licenciés, 56 Ceintures noires.

Président : Salvatore LIVOLSI

Directeur technique : Pierre BICHARD- BREAUD, 6ème Dan Professeur de Karaté diplômé d'état 2ème degré.

Entraîneurs haut niveau et préparateurs physique :

Laurent VALENTIN, 4ème Dan, diplôme d'état 2ème degré.

Jean-François TIERCY, 2ème Dan, diplômé d'état 1er degré.

Cadres techniques permanents :

Ngo Cong Chanh, 3ème Dan, Instructeur Fédéral.

Guy FISCHER, 3ème Dan, Instructeur Fédéral.

Michaël BARTHELEMY, 3ème Dan Instructeur Fédéral.

Christian VALLEE, 2ème Dan Instructeur Fédéral.

Arantxa IRIONDO, 1er Dan Instrutrice Fédérale.

Elisa MORI, 1er Dan Instrutrice Fédérale.

Gérôme BEGARD, 1er Dan Instructeur Fédéral.

Résultats sportifs saison 2002 / 2003 : plus de 20 podiums régionaux et interrégionaux !!!

10 podiums nationaux :

- Jean François TIERCY, 3ème de la Coupe de France senior - 60kg.

- Fabrice BEGUE / Wilfried BEGUE / Sébastien UHRING, 2èmes de la Coupe de France seniors kata par équipes.



W. BEGUE, S. UHRING, F. BEGUE ; équipe séniors kata

- Alexandre DAMERVAL, 3ème des Championnats de France 2ème division seniors + 80kg.

- Allan DAMERVAL, 3ème des Championnats de France minimes + 75kg et 3ème de la Coupe de France Zone-Nord.

- Cédric POCHIT, 3ème des Championnats de France seniors Kata.

- Lise DUCLAP, vainqueur de la Coupe de France Zone-Nord Juniors + 60kg.

- Fabrice BEGUE, vice-champion de France Corpo seniors Kata.

- Abdel DEBOUR Vice-champion de France Corpus senior +80kg.

- Bénédicte GUILLOIS, 3ème des Championnats de France Corpus minimes Kata.

Et pas moins de 4 podiums internationaux (Luxembourg, Coupe Milon) !

- Fabrice BEGUE, 3ème en seniors Kata.

- Sébastien UHRING, 1er en seniors Kata et 3ème en juniors Kata.

- Bénédicte GUILLOIS, 3ème en minimes Kata.



A. SOUCHON, A. GILET, F. BEGUE, P. BICHARD-BREAUD, B. GUILLOIS, A. GUILLOIS. Championnat corpus.

Cours adultes, adolescents et enfants dès 6 ans.

Arts martiaux : Karaté et Kobudo (armes traditionnelles d'Okinawa)

Renseignements au : 06.07.15.61.85

ou Mairie de Villers-lès-Nancy - Service des sports - 03.83.41.19.01

UN VILLAROIS CHAMPION DU MONDE !!

Le Docteur Yves GROSSE, habitant Villers, a remporté les titres de champion du monde des professions de santé en athlétisme sur 100m, 400m et en saut en hauteur.

La compétition s'est déroulée du 23 au 27 juin en Ecosse (Stirling) parmi 4 000 professionnels de la santé où pas moins de 25 sports étaient représentés.

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont installés depuis le printemps sur 3 secteurs Clairlieu, Placieux-Mairie et Botanique-Village.

Outils de base de la démocratie de proximité, ils permettent à chaque Villarois de participer à la vie de la commune. Un fascicule spécial "Conseils de Quartier" sera prochainement réalisé par la mairie et distribué dans les boîtes aux lettres.

L'EXTENSION DU LORIA



Projet d'extension

(Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications)

Au coeur du Campus Universitaire de Nancy I et sur le territoire de Villers-lès-Nancy, le LORIA s'agrandit et disposera en décembre 2004 d'un bâtiment de 13 000 m² pouvant accueillir 600 personnes.

Après deux tranches de travaux réalisées entre 1989 et 1992, cette 3^{ème} phase portera sur :

- 48 bureaux de chercheurs
- 4 salles de réunion et de formation
- 1 amphithéâtre
- 4 laboratoires de recherche
- un incubateur d'entreprise
- un pôle cuisine / restauration

Une structure qui s'agrandit pour mieux servir la recherche, pôle d'excellence de l'agglomération.

IMPLANTATION DE PHARMAGEST INTER@CTIVE FIN 2003

SUR LE SITE DU TECHNOPÔLE DE NANCY-BRABOIS

Début 2004, le technopôle de Nancy-Brabois accueillera une nouvelle entreprise, Pharmagest Inter@ctive. Les travaux de construction du nouveau siège de la société ont débuté le 16 juin de cette année.

Cotée au Nouveau Marché de la Bourse de Paris et leader sur le marché de l'informatique pour la pharmacie d'officine, Pharmagest Inter@ctive bénéficie d'une expérience de plus de 19 ans dans ce domaine. Depuis sa création, Pharmagest Inter@ctive n'a cessé de se développer et compte aujourd'hui plus de 300 collaborateurs à travers toute la France. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros en 2002.

Pour répondre à ce développement, il devenait nécessaire pour l'entreprise de trouver un nouveau lieu d'implantation pour son siège, actuellement situé à Ludres.

"Notre choix s'est tout naturellement porté sur le technopôle de Nancy-Brabois. Son développement est la traduction du renouveau économique que

connaît l'agglomération nancéenne depuis plusieurs années : développement des activités de service et du secteur des nouvelles technologies. Pharmagest Inter@ctive, à travers sa nouvelle implantation, souhaite s'inscrire pleinement dans cette nouvelle dynamique" précise Thierry CHAPUSOT, Directeur Général de Pharmagest Inter@ctive.



T. CHAPUSOT, Directeur Général de Pharmagest Inter@ctive.

Si l'agence Grand Est de Pharmagest Inter@ctive conserve son implantation à Ludres, l'ensemble des personnels rattachés au siège de la société, soit plus de 60 personnes, prendra possession des nouveaux locaux dans le cadre naturel du technopôle.

LA GAUCHE VILLAROISE
Villers-lès-Nancy le 20 juillet 2003

DEUX EXEMPLES DU CYNISME DE L'EQUIPE MUNICIPALE

1- Le droit à l'expression libre dans le bulletin municipal, payé par tous les contribuables

villarois, serait-il remis en cause ?

Dans le bulletin " Villers-Nouvelles " n°8 de mai 2003, M. le Maire Jacquemin croit malin de commenter les propos de "La Gauche Villaroise", sur la page même de l'expression libre des groupes politiques, alors qu'il dispose à son seul gré de tout le bulletin pour sa propagande à sens unique.

"La Gauche Villaroise" s'exprime pour combler les silences et le mutisme du maire et de la municipalité sur les questions essentielles.

"La Gauche Villaroise" s'exprime en fonction des renseignements et informations fournis par le maire et la municipalité eux-mêmes : si l'information est inexacte, incomplète ou insuffisante, c'est au maire et à la municipalité qu'en incombe la responsabilité.

En dépit de toutes les palinodies et de tous les artifices, "La Gauche Villaroise" continuera à s'exprimer.

On connaissait les "raffarinades", on a désormais les "jacqueminades"

2- AuJourd'hui la Ruche de Clairlieu répond-elle aux normes de sécurité ?

Le 13 mai 2003, le maire de Villers publie un arrêté autorisant l'ouverture de la Ruche sous réserve de mise en conformité (incendie, installation électrique et éclairage de sécurité) et interdisant tout accès aux jeux et terrains de sport.

La Présidente et directrice de l'association de Gestion de la Ruche avait pourtant alerté la municipalité depuis 2001 sur les problèmes relatifs aux installations.

Evidemment rien n'a été fait, menant une politique à cet égard conforme à celle de Bernadoux. Cette attitude négative a contraint la Présidente de la Ruche à démissionner sous peine de prendre des responsabilités impossibles à gérer en cas d'accident.

On peut se poser la question de savoir si cette attitude n'avait pas pour unique objectif de pousser à la démission une personne qui, malgré tout son dévouement et ses compétences, dérangeait le maire de par son engagement politique, lui permettant ainsi de la remplacer à son gré.

Dans l'urgence, le maire, malgré son arrêté, autorise l'ouverture de la Ruche, bien qu'aucun des travaux importants n'ait été réalisé, hormis quelques coups de peinture et de jeux enlevés, travaux qui semblent bien loin de la mise en conformité nécessaire à garantir toute sécurité.

Pourtant M.le Maire vous êtes l'interlocuteur direct de la CAF. Vous auriez pu donner une réelle impulsion et développer les moyens d'accueil des enfants à travers les contrats Enfance et Temps Libre.

Au lieu de cela, vous ne pensez qu'à satisfaire vos hobbies en vous offrant une expo BD pour la coquette somme de 27 000 euros.

Marie-Odile TERUEL au nom de " La Gauche Villaroise "

Chère culture

Au cours de la Séance du conseil municipal en date du 23 juin 2003, le maire de Villers rapporteur en l'absence de l'adjoint à la culture - nous a présenté le projet d'une exposition rétrospective " BOB MORANE " qui se déroulera au printemps 2004 au château du CEC et au centre des Ecraignes. Ce projet a reçu le soutien unanime de la gauche plurielle.

Nous nous y sommes opposés pour les raisons suivantes:

- > Aucune information préalable ne nous a été communiquée;
- > Cette exposition n'était pas programmée au budget primitif 2003;
- > Cette action ne présente pas un caractère prioritaire;
- > Le coût est prohibitif.

En effet, le montant prévisionnel de cette exposition d'un personnage fictif de BD s'élève à 26732 - soit près de 180 000 francs - et représente plus de 11,5 % du budget 2003 réservé à l'action culturelle proprement dite (232 847)

L'engagement de cette action est déraisonnable et les présidents des diverses associations villaroises apprécieront ...

La ville sponsorise

On est en droit de se demander si c'est bien le rôle d'une commune comme Villers-lès-Nancy de subventionner l'installation d'un chauffe-eau individuel avec une prime de 150 par installation.

Encore une décision unilatérale de la majorité municipale, simplement pour se donner une coloration " verte ", sans discussion ni débat préalables et sans aucune approche prévisionnelle.

Rappelons que l'A.D.E.M.E. - Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - assure déjà logiquement la promotion de ce type d'installation avec la Région Lorraine en accordant des aides financières allant de 1 100 à 1 700 en fonction de la surface des capteurs (de 2 à 7 m2).

Si la mise en place d'un chauffe-eau solaire lors d'une construction neuve semble relativement aisée, nous attirons notamment l'attention des candidats éventuels sur les contraintes d'ordre technique liées à la mise en place des panneaux solaires en toiture d'une maison existante, à la nécessité de prévoir un système d'appoint et au calcul du temps de retour sur investissement.

Autant de questions posée lors du conseil municipal du 23 juin et qui sont une nouvelle fois restée sans réponse.

Précipitation et approximation semblant trop souvent guider les actions d'une municipalité qui ne traduit la démocratie que dans les paroles et les promesses.

Les élus de l'Autre Choix pour VILLERS

Le groupe politique "Bien vivre ensemble à Villers" n'a pas souhaité nous faire parvenir d'article à paraître dans ce numéro.

DROIT DE RÉPONSE :

La municipalité n'est pas propriétaire du domaine de Clairlieu. La vétusté des installations a plusieurs fois été mise en avant par les représentants du maire lors des réunions de l'association.

Il est à signaler que dès septembre 2002, le centre de loisirs municipal a été délocalisé au château du GEC car les rénovations n'étaient toujours pas engagées.

Grâce à la mobilisation des bénévoles qui ont oeuvré en parallèle avec les entreprises pour permettre l'ouverture du site, les réserves émises pour l'autorisation d'ouverture ont été levées par une commission municipale de sécurité le vendredi 27 juin 2003 :

- > Démontage par les services techniques municipaux de l'ensemble des jeux de plein air conformément à la demande de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.
- > Mise en conformité électrique pour un montant de 3533,85 €
- > Révision des extincteurs et remplacement pour un montant de 521,65 €
- > Mise en conformité de la capacité de stockage frigorifique demandée par la Direction Départementale des Services Vétérinaires.
- > Rapport négatif du diagnostic amiante.

Une inspection de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports en cours de session, le 22 juillet 2003, a confirmé le bon déroulement du centre.

P. JACQUEMIN
Maire de Villers-lès-Nancy

PLACIEUX : REPAS DE QUARTIER

A l'initiative de l'Association Villaroise du Placieux en partenariat avec le Pôle Action Jeunesse, un repas convivial pour les habitants du quartier sera organisé, **dimanche 28/09** à partir de 12h00 au centre du Placieux.

Chacun est invité à apporter sa contribution sous la forme qu'il souhaite. Le Pôle Action Jeunesse assurera l'animation musicale et sportive.

Renseignements : 03.83.41.50.31 à partir du 15 septembre.

UNE PARTIE DE PECHE A VILLERS, C'EST POSSIBLE...

L'Association Sportive des Tabacs de Nancy SEITA, l'Amicale du personnel de la Ville de Villers-lès-Nancy et la ville de Villers-lès-Nancy organisent un CONCOURS DE PECHE autour du bassin de la Sance,

Samedi 20 septembre de 9h à 11h30

Les inscriptions se feront le 10 septembre de 18h à 19h au centre Jean Savine, bd des Essarts. Participation demandée : 10 € / personne.

INSCRIPTION POUR LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL jusqu'au 2 septembre pour les périodes du 3 septembre au 15 octobre 2003

Tel : 03.83.92.12.12

SEMAINE DU GOÛT

L'Association Familiale, Clairlieu Animation, LATELIER, le Secours Catholique, en partenariat avec le CCAS, la municipalité de Villers-lès-Nancy et le Conseil Général organisent du 13 au 18 octobre 2003 la « Semaine du goût » avec pour thème « P'tit déj, énergie du matin ».

Ateliers jeux, petits déjeuners du monde, dégustations seront proposés au public scolaire des classes de CM1, au centre du Placieux et à Jean Savine.

LA MAIRIE DE VILLERS RECRUTE

ANIMATEURS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Horaires de 11h30 à 13h30

Salaire : 7,91€ brut de l'heure

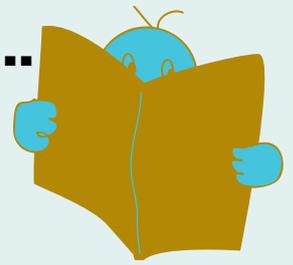
Envoyer CV et lettre de motivation à

L'Hôtel de Ville 4, boulevard des Aiguillettes
ou Tel : 03.83.92.32.44.

06.10.22.86.21 - Mme JEROME



Votre agenda...



Du 5 au 8 septembre : Fête des Vendanges

12 septembre : Réunion publique sur le handicap au centre des Ecraignes à 17h 00

14 septembre : 7ème BROCANTE "LES GRENIERS DE CLAIRLIEU" organisée par le COS Athlétisme sur la place du marché à Clairlieu

20 septembre : Journée du Patrimoine

4 octobre : Journée d'accueil des nouveaux Villarois

4 octobre : Fête des Pommes, quartier du Placieux, Baudricourt et Haussonville

10 octobre : L'Association Familiale organise une conférence aux Ecraignes à 18h30 : « L'enfant violent » avec M. Weiss.

Du 10 au 19 octobre : Exposition du Cercle Généalogique de Nancy en collaboration avec Les Amis de l'Histoire, sur le thème : "Quelques Lorrains au fil des rues de Nancy et de Villers". Au Château du GEC.

18 et 19 octobre : Fête de la science aux Ecraignes

22 novembre : Conférence de l'association ARAMIS sur "La place des orchidées dans l'Ecole de Nancy". Salle Déruet aux Ecraignes

PETITS DEJEUNERS DIETETIQUES

Dans le cadre des conférences s'adressant aux personnes âgées villaroises, en collaboration avec le Pôle-santé de la Communauté Urbaine et les carrefours-santé, des réunions d'information avec une diététicienne seront organisées sur le thème "petits-déjeuners équilibrés"

- **lundi 20 octobre de 15h à 17h au foyer Clairlieu**

- **jeudi 20 novembre de 15h à 17h au foyer Paul Adam**

DES CONFÉRENCES SUR L'OSTÉOPOROSE

animées par le service Endocrinologie du CHU de Brabois auront lieu

- **lundi 1er décembre de 15h à 17h au foyer Clairlieu**

- **vendredi 12 décembre de 15h à 17h au foyer Paul Adam**